

LETTRÉ

RIGHT HONORABLE W. E. GLADSTONE,
MEMBRE DU PARLEMENT BRITANNIQUE

(PAR JULES GONDON.)

(Suite.)

Vous poussez, Monsieur, une exclamation d'une naïveté bouffonne, quand vous vous écriez que la chaîne des condamnés n'est ôtée ni le jour ni la nuit! Quel est le bague où les condamnés ôtent le soir leur chaîne, comme vous ôtez votre caleçon en vous couchant? Cette opération est-elle possible? Si elle était possible, serait-elle prudente? Dans le bague de Toulon, où se trouvent environ deux mille forçats, je serais curieux de savoir à l'aide de quel système on pourrait enlever le soir toutes les chaînes pour les replacer le matin. La journée et la nuit, Monsieur Gladstone, ne suffiraient pas à la besogne.

Je m'aperçois que vos études ne se sont jamais portées sur le régime pénitentiaire. Visitez les prisons du continent de l'Europe et vous vous convaincrez que ce qui se passe à Naples se pratique partout ailleurs.

Avez-vous vu encore quelque chose? L'habit des condamnés ordinaires, dont j'ai vu revêtir l'ancien secrétaire du roi Ferdinand, est composé d'une jaquette en gros drap rouge, de pantalons pareils et d'un bonnet de même étoffe. Les pantalons sont presque noirs; ils se houpent dans toute leur hauteur, de manière à pouvoir être enlevés le soir sans déranger les chaînes.

C'est un costume peu élégant et même fort grossier; il est sans contredit moins confortable que celui des gentlemen de votre nation; mais on ne met pas les criminels en prison pour les vêtir des plus beaux draps de Manchester. Les habits des condamnés vous inspirent d'autant plus de répulsion qu'ils ressemblent beaucoup, dites-vous, à un drap fabriqué en Angleterre avec ce qu'on appelle la poussière du diable (*devil's dust*). Il y a donc, dans votre pays, des malheureux qui ne sont pas mieux vêtus que les forçats de Naples et qui n'ont cependant aucun crime à se reprocher?

Vous ajoutez: "Je fus surpris de la douceur avec laquelle ils s'exprimaient sur le compte des misérables par les mains desquels leur sort infligé ces odieuses persécutions; leur résignation toute chrétienne et la sérénité élémentaire de leur physionomie étaient admirables. Tous, cependant, souffraient évidemment. J'ai vu la tante de l'un d'eux, jeune femme de 28 ans, pleurer en me parlant des rapides changements qu'elle remarquait sur sa figure. Le fait est que je lui aurais donné presque le double de son âge. J'avais vu Pœrio en novembre, pendant son procès. A Nisida je ne l'aurais pas reconnu."

Votre surprise me dit qu'avant d'avoir visité les prisons de Naples, vous supposiez qu'un homme pouvait passer, du sein de sa famille et de la société, dans un bague, dont il doit subir le régime sévère, sans éprouver aucune altération de santé et de physionomie? Mais ce serait supposer que l'on retrouve au bague tous les agréments du dehors, et que l'on peut y vivre sans modifier ses habitudes; est-ce possible? Informez-vous si le phénomène que vous avez observé ne se produit pas chez tous les prisonniers qui passent de l'état libre à la captivité. Vous avez réellement bien envie de critiquer l'autorité napolitaine pour vous armer contre elle de faits si naturels. Non, croyez-moi, Monsieur Gladstone, le gouverne-

ment de Naples est loin d'être barbare. La lecture de vos Lettres m'a confirmé dans la conviction qu'il pêche beaucoup plus par clémence que par cruauté. J'invoque sur ce point votre propre témoignage. Vous dites, en parlant de Pœrio et de l'altération qu'a subie sa santé:

"On lui suggéra de tout lieu que si sa mère, dont il était l'unique appui, était envoyée au Roi pour demander sa grâce, ou même s'il l'implorait lui-même, il pourrait s'en trouver bien. Il refusa obstinément (1)."

Pouvait-on cependant exiger moins de lui? Le Roi se montra disposé à lui accorder la remise de sa peine si sa mère ou lui la demandait, et c'est après avoir rapporté cette disposition de clémence que vous ajoutez:

"Je ne puis honnêtement me défendre d'exprimer la conviction que l'objet du gouvernement napolitain, en ce qui concerne Pœrio, regardé comme dangereux à cause de ses talents, est d'arriver au même résultat que l'échafaud aurait donné, par des moyens plus cruels que l'échafaud lui-même, et sans le scandale qu'aurait produit l'emploi de l'échafaud."

C'était donc pour arriver à ce résultat qu'on suggéra de tout lieu à Pœrio de demander sa grâce? Ce qui vous arrive, Monsieur, prouve qu'il est difficile de calomnier sans que la vérité ne parvienne à se faire jour à travers les contradictions.

Vos reproches au gouvernement de Naples au sujet des prisons, des cachots et du régime auquel les prisonniers sont soumis, sont identiques à ceux que le *Times* et la *Presse*, encouragés par votre philanthropie, ont adressés au gouvernement de Rome; ce sont ceux que le *National* et la *République* font entendre depuis deux ans sur ce qui se passe à Belle-Isle, au Mont-Saint-Michel et à Doullens. Quand ces récriminations ont été portées à notre tribune législative, pas un membre de la majorité de l'Assemblée nationale n'a voulu y croire. Tel est aussi le sort réservé à vos plaintes; malgré le zèle de la propagande révolutionnaire et l'effronterie de ses écrivains, personne ne vous croira! L'examen et vos contradictions ont renversé tous les faits que vous avez précisés. Quant aux accusations vagues et générales que vous reproduisez sur des *dit ou dit* ou des témoins anonymes, elles sont stérilisées depuis longtemps dans tous les journaux révolutionnaires de l'Europe. Le mépris de l'opinion en fait justice.

N'est-il pas fort curieux que l'appel que vous adressez à la civilisation au bénéfice des prisonniers napolitains, le journal la *République*, dont vous connaissez les principes, le fait entendre, dans les mêmes termes, au profit des condamnés de juin? La *République* s'écrit avec ce sentiment d'indignation qui vous anime:

"Nous ne sommes qu'un faible écho des cris de douleur qui nous arrivent chaque jour de Belle-Isle ou d'Afrique. Nous livrons à la publicité les plaintes des détenus, dans l'espoir que le Gouvernement se fera un point d'honneur de soulager de si atroces souffrances, ou que du moins il provoquera une enquête sérieuse sur les faits que nous lui signalons d'après nos correspondances. La prison politique ne doit pas être changée en tombeau. (2)—V. Mercier."

Vous n'avez dit ni mieux ni mieux, et vous

(1) La *Presse*, fidèle au système dont nous avons déjà donné des échantillons, traduit les mots anglais qui signifient: il refusa obstinément, par "un refus constant fut opposé par lui à ces propositions insultantes." C'est ce qu'on appelle sans doute une traduction libre!
(2) Numéro du 15 août.

êtes aussi près de la vérité que le journal la *République*.

Je termine ce qui concerne les prisons, en suppléant à une nouvelle lacune des feuilles qui ont traduit vos Lettres. En y regardant de près, le gouvernement de Naples s'humanise, car vous finissez en convenant qu'il accorde aux "prisonniers politiques le privilège d'une salle particulière, où ils sont en commun entre eux." (Page 16.) Décidément, les prisons de Naples ne sont pas encore l'antichambre de l'enfer!

Les griefs relatifs aux cachots, aux prisons, au régime des détenus étaient de la même famille que ceux examinés précédemment; ils méritaient la même justice.

Quelques mots sur

LA SICILE,

cet Eden, objet de vos convoitises, dont vous n'osez pas entretenir lord Aberdeen, dans la crainte de trahir les sentiments que cette île vous inspire; c'est à peine si vous écrivez son nom et c'est assez pour nous faire connaître ce que vous tenez tant à dissimuler.

"Vous ne trouverez dans ces pages, dites-vous, aucune allusion à la lutte engagée, et engagée avec succès, par le roi de Naples contre ses sujets siciliens. Je ne m'occuperai pas davantage de la conduite des parties qui, directement ou indirectement, s'y trouvaient intéressées. L'objet dont je m'occupe est tout différent: c'est de la conduite du gouvernement de ce souverain envers ses sujets napolitains, par la fidélité et le courage desquels il a subjugué la Sicile..." (Page 7.)

Vos réserves sont éloquentes. Le roi de Naples vous saura peu de gré, Monsieur, du silence dont vous daigniez couvrir la conduite de son gouvernement envers les insurgés siciliens. Mais, en vérité, pourquoi ces réticences? Si c'est le roi de Naples qui a engagé la lutte contre les Siciliens, pourquoi ne pas le dire franchement? L'Europe avait cru jusqu'à ce jour que c'était la Sicile qui s'était révoltée contre son souverain, lequel, quoi qu'en pense lord Palmerston et ses alliés du parti conservateur, paraît être bien réellement le roi de Naples. Vous constatez qu'il a subjugué la Sicile, en vous servant de la même expression que s'il s'agissait d'une nouvelle conquête. A peu près comme s'il s'était emparé d'une des dépendances de l'empire britannique.

Je regrette que votre pensée n'ait pas pris plus de développement, car vous seriez arrivé à exprimer hautement ce que vous donnez seulement à entendre: c'est que Ferdinand n'a aucun droit souverain sur la Sicile, et qu'il a commis un attentat contre l'indépendance de ses habitants en les traitant comme des sujets révoltés. Comment le roi de Naples serait-il à vos yeux souverain de la Sicile, quand vous doutez même de la légitimité de son autorité dans le royaume de Naples? Oui, Monsieur, vous poussez l'effronterie jusqu'à, et je veux signaler tout ce que renferment vos Lettres, à l'admiration de vos amis conservateurs du continent, car ils ne paraissent guère s'en douter. L'Angleterre et les royalistes n'ont plus qu'à se partager le royaume des Deux-Siciles, au nom de "la raison et du droit social."

Vous dites à lord Aberdeen: "Je passe sur une considération importante, en ce qui regarde la base de l'autorité qui gouverne en ce moment dans le royaume des Deux-Siciles, et je ne rechercherai pas si, aux yeux de la raison et du droit social, le gouvernement actuel de ce pays possède ou non un titre légitime, si c'est un gouvernement de droit ou de force." (Page 6.) Comment le roi Fer-

dinand aurait-il des prétentions légitimes sur la Sicile, s'il n'a aucun titre sérieux sur son royaume de Naples, s'il n'y exerce d'autre droit que celui de la force?

Voilà pourtant, Monsieur, où vous êtes arrivé, vous qui, remplissant les fonctions de président du bureau du commerce (*Board of Trade*), avez négocié et signé un traité avec ce roi usurpateur. Il paraît donc que devant le tribunal de la raison et du droit social, que vous invoquez, l'autorité souveraine et légitime du royaume napolitain repose encore entre les mains des membres du comité de salut public institué dans la journée du 15 mai? Est-ce que ce comité aurait, par un traité secret, cédé la Sicile à l'Angleterre? Votre langage, Monsieur, autorise les suppositions les plus extravagantes quand vous n'hésitez pas à donner à la révolution napolitaine de pareils encouragements.

Cette insulte au roi des Deux-Siciles, Jérôme si vous en étiez personnellement l'auteur, quel caractère a-t-elle pris le jour où lord Palmerston y a adhéré et applaudi au nom du gouvernement d'Angleterre?

La France et les gouvernements de l'Europe ne peuvent rester indifférents à cette violation injurieuse des droits les plus sacrés. L'Angleterre, pour arriver à s'emparer de la Sicile, offrira-t-elle impunément le royaume de Naples en prime à l'armée de Mazzini?

Oh! je commence, Monsieur, à m'expliquer l'échafaudage de mensonges que vous avez élevé dans vos Lettres. La morale de votre roman devait être d'accorder avec les promesses que vous avez posées: "Qu'il n'y a à Naples qu'un gouvernement de force brutale et non un gouvernement de droit. Il importait de montrer aux concitoyens les plus odieuses les actes même les plus irréprochables de l'autorité qui gouverne en ce moment, afin que si la Sicile, se laissant entraîner de nouveau par les plus perfides conseils, tentait une nouvelle insurrection, elle ne vit plus se lever contre elle la fidélité et le courage des sujets napolitains. Leur dévouement a été récompensé par une si révoltante ingratitude, que vous semblez espérer qu'ils ne s'opposeraient plus à l'émancipation de la Sicile, qu'ils refuseront de marcher à l'appel de leur roi pour faire rentrer les révoltés dans l'obéissance."

Si votre pamphlet, Monsieur, pouvait obtenir ce résultat, vous auriez, le jour de la lutte, moins de canons et de fusils à expédier, par méprise, dans les ports de la Sicile. Peut-être aussi que le lendemain du combat en relèverait moins d'officiers anglais parmi les victimes de l'insurrection.

Je n'ai pas à rappeler des événements douloureux qui sont présents à tous les esprits. Je me borne à constater vos réserves et à livrer vos réticences aux réflexions des gouvernements amis des Deux-Siciles.

La situation dans laquelle se trouve ce brillant joyau de la couronne de Naples paraît peu favorable à vos desseins. La Sicile se remet de ses cruelles secousses, et le brave général Filangieri, qui a écarté la révolte, qui a écarté la révolte, a aussi la gloire d'effacer les dernières traces des plaies qu'elle avait laissées dans le pays.

Au risque de vous contrister, Monsieur, je vous apprendrai que, malgré les terribles événements qui ont désolé la Sicile en 1848 et 1849, la situation générale de l'île s'améliore avec une rapidité étonnante. Ainsi, les instructions judiciaires qui, en 1848, avaient été de 10,160, n'ont été que de 8,730 en 1850, ce qui donne une différence de 1,432 affaires en moins.

Depuis que le gouvernement du Roi est ré-

tabli, les condamnations à mort prononcées par les conseils de guerre, institués par l'ordonnance du 26 juin 1849, ont suivi une décroissance rapide.

En 1849, les conseils ont prononcé 91 condamnations.

En 1850, les conseils ont prononcé 64 condamnations.

En 1851, (les six premiers mois), les conseils ont prononcé 13 condamnations.

J'avoue que ces résultats font peu d'honneur aux agents de la propagande anglaise, qui donnent fort à faire à la police dans tous les ports où vous avez des consulats. Peu importe. L'œuvre de pacification se poursuit. Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables que les révolutionnaires avaient ouvert les bagues à 14,000 forçats, qui sont rentrés dans la société convertis de l'annistie dont ils ont profité. Le général Filangieri est en Sicile ce que le feld-maréchal Radetzki est en Lombardie, l'œil, le cœur et le bras de son souverain. Il protège les citoyens paisibles et honnêtes avec non moins d'intelligence qu'il met de vigilance à surveiller les gens suspects, et de fermeté dans le châtiement des coupables. Sa sévérité, quoi qu'en aient dit les feuilles révolutionnaires, ne va cependant pas au-delà des limites qui lui sont tracées par la responsabilité que fait peser sur lui la confiance de son roi: il sait allier la fermeté et la clémence.

Je regrette, Monsieur, que vous ne rendiez pas justice au brave général qui a déjoué avec tant d'habileté les desseins de lord Palmerston; sa présence en Sicile ajourne leur réalisation aux calendes grecques; mais je vous garantis qu'il ne ressemble pas à lord Torrington.

Il est vrai qu'à votre retour de Naples, et devant publier bientôt vos Lettres à lord Aberdeen, vous vous êtes séparé de vos amis quand la Chambre des Communes a été appelée à se prononcer sur les actes coupables du gouvernement de Ceylan. Mais enfin lord Torrington n'en a pas moins obtenu l'approbation du Gouvernement et des Chambres. Bien que j'aie déjà dit quelques mots de la justice anglaise, que j'ai placée en regard de la justice napolitaine, je ne proches adressés au lieutenant de la Sicile me rappellent les actes de lord Torrington, qui, d'après les termes mêmes de la motion soumise à la Chambre des Communes, étaient "injurieux aux sentiments de justice et d'humanité de l'Angleterre." La conduite du général Filangieri ne sera jamais une honte pour son pays.

En 1848, Ceylan n'eut pas à déplorer la sanglante insurrection de la Sicile. Quelques troubles cependant et alarmèrent l'autorité. On peut se former une idée exacte de leur caractère, en sachant qu'il furent apaisés sans coûter la vie à un seul homme. L'ordre fut rétabli sans aucune effusion de sang; c'est à peine si un soldat avait été légèrement blessé (1). La tranquillité la plus parfaite succéda à cette tentative, dont les auteurs et les complices furent arrêtés. Telles ont été les proportions de l'événement. Mais comment lord Torrington exerça-t-il la justice de l'Angleterre? Par quels actes de répression ce digne représentant du gouvernement britannique va-t-il faire briller les sentiments d'humanité qui animent lord Palmerston, quand il parle du royaume des Deux-Siciles?

Lord Torrington se donna d'abord la distraction de proclamer l'état de siège, qu'il maintint deux mois après avoir reçu avis de le lever. Le calme le plus parfait continuait ce-

(1) Motion soumise à la Chambre des Communes par M. Baillie. [Séance du 27 mai 1851.]

LE MONTAGNARD

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1818.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

PROLOGUE.

(Suite.)

Le hasard, auquel est réservé dans la vie la plus grande part des événements, change bien souvent de nom; il s'appelle aujourd'hui providence ou fatalité; mais, qu'il soit providence ou fatalité, il grave presque toujours sa trace à chaque pas de l'existence humaine, il se joue parfois des impossibilités les plus grandes, comme parfois il entasse aussi en un seul jour ce qui pourrait suffire à remplir toute une année.

Jeanne resta plus d'une heure, abattue, brisée. Son cœur n'hésitait pas, il pleurait à sanglots.

Elle se mit à genoux et pria; la prière est le dernier refuge des grandes douleurs.

Où, dit-elle en se relevant et en essuyant d'une main tremblante la trace de ses nombreuses larmes; c'est à la tombe que je suis fidèle, car Georges n'est plus; s'il vivait, ne l'aurais-je pas revu? C'est au souvenir de cette tombe que je donne ma vie entière. Quel est l'homme, si impitoyable qu'il soit, qui ne respecte pas ce que la mort a sanctifié. Qui!... oui!... mon Dieu!... vous m'avez inspiré, je dirai tout à mon frère; je lui ouvrirai ce pauvre cœur déchiré depuis si longtemps par une souffrance muette, je lui raconterai le noble et généreux dévouement de ces hommes dont le nom est maudit par tous; il repousserait avec honte et colère sa sœur aimant Georges vivant; il lui pardonnera aimant Georges mort. L'âme de mon frère est trop noble et trop grande pour ne pas comprendre que le cœur ne se donne pas deux fois.

Ainsi pensait la pauvre Jeanne. Presque heureuse dans son malheur, elle sortit pour aller accomplir sa sainte mission de charité au village voisin, où l'attendait une pauvre jeune fille cruellement atteinte par une de ces fatales maladies qui miment jour par jour la vie dans la poitrine et ne pardonnent jamais.

La résignation est la vertu la plus nécessaire à ceux qui doivent vivre comme à ceux qui doivent mourir.

Mlle. De Savernay et la pauvre paysanne étaient sœurs par la souffrance; toutes deux n'espéraient plus qu'en Dieu.

Jeanne puisa dans son cœur des paroles plus consolantes et des accents plus pieux; sa voix arrivait à la malade comme un écho du ciel, tant elle semblait dégagée des entraves de la terre. Elle lui apprenait à ne pas regretter la vie; et, quand elle parlait ainsi, ses lèvres s'empourpraient, son front rayonnait comme si un ange y eût placé une auréole; chaque mot était un baume consolateur versé sur ce lit d'agonie.

Les heures passèrent rapides et douces pour celle qui parlait comme pour celle qui écoutait; et il se faisait tard lorsque Mlle. De Savernay songea à revenir au château par la longue allée de châtaigniers qui précédait la grille d'entrée.

Le feuillage touffu des grands arbres interceptait les dernières clartés du jour.

Jeanne marchait lentement; sa tête était inclinée, sa pensée revoyait encore le visage si pâle de la jeune fille; elle entendait encore sa voix douce et faible qui lui disait pendant que des larmes coulaient de ses yeux:

"J'eusse été si heureuse de vivre!"

Derrière l'un des vieux châtaigniers, un homme apparut tout-à-coup.

Quoique cet homme, dont un chapeau à larges bords couvrait le visage, restait sur un des côtés de l'allée, appuyé contre l'arbre derrière lequel il semblait s'être caché, Jeanne s'arrêta plus tremblante que les feuilles agitées par le vent au-dessus de sa tête.

L'heure avancée de la journée, l'ombre épaisse répandue autour d'elle, ce silence presque mystérieux des dernières heures du

jour donnaient à cette rencontre le caractère étrange d'une apparition fantastique.

D'ailleurs, cette allée conduisait au château et nulle autre part.

Où allait donc cet homme? et que voulait-il, immobile ainsi et debout contre cet arbre? L'effroi est un sentiment instinctif que la pensée ne raisonne pas, mais qui vous enveloppe et comprime en vous le sentiment de la vie comme sous l'étreinte d'un cercle de feu.

Mlle. De Savernay sentait déjà son sang se glacer dans ses veines et son cœur cessa de battre. Elle voulut continuer sa marche; mais à peine avait-elle fait quelques pas qu'elle sentit ses jambes fléchir, et elle s'arrêta de nouveau en portant à la fois ses deux mains à sa poitrine.

L'inconnu n'était plus qu'à deux pas d'elle. D'un mouvement brusque il fit tomber à terre son chapeau, et, dans le même moment, les dernières lueurs phosphorescentes du crépuscule, glissant entre les branchages, illuminèrent ses traits.

Il était pâle et blême.

Ses yeux, dont le regard était terne, avaient un large cercle jaunâtre, et, sur ses traits amaigris, la souffrance ou la misère avait creusé son douloureux sillon; tout en lui indiquait un homme jeune encore, et cependant sur ses tempes ses cheveux grisonnaient.

C'est qu'il y a pour les hommes une vieillesse anticipée qui tient de la destinée bien plus que de l'âge.

Mlle De Savernay poussa un faible cri et

s'affaissa tout-à-coup sur elle-même, de telle façon qu'elle fut tombée à la renverse, si l'étranger ne se fût précipité pour la recevoir dans ses bras.

Autour d'eux, tout était silence.

La nuit calme et tranquille n'avait pas un nuage à son front, et le bruissement des feuilles entre elles semblait être le tressaillement de ces cœurs si longtemps désolés.

Jeanne avait ouvert les yeux, mais ses forces étaient brisées par cette émotion soudaine, inattendue qui l'avait frappée, pour ainsi dire, comme eut fait un coup de foudre, et son corps restait renversé sur le bras qui la soutenait, semblable à la branche flexible d'un saule plié par le vent.

Georges!... Georges!... murmura-t-elle faiblement en essayant de se soulever un peu.

Oh! pardonnez-moi, Jeanne, dit-il en se penchant vers elle; pardonnez-moi de vous avoir revue, mais si vous saviez depuis les six ans combien j'ai souffert!... Ne m'enviez pas ce seul bonheur dans ma vie isolée et perdue!... Oh! répondez-moi!... Jeanne!... Par grâce, un mot, Mademoiselle!... Levez sur moi vos yeux!... Et puis, je partirai!... vous ne me reverrez plus... jamais... jamais... Oh! mon pauvre cœur!... ma pauvre âme glacée, viens te réchauffer de ce rayon inattendu... Elle ne m'a pas oublié!... elle a prononcé mon nom!... je ne me souviens plus d'avoir souffert!...

La jeune fille s'était remise, et, soutenue par Georges, elle fit un pas jusqu'à ce qu'elle eût atteint un des arbres contre lequel elle